**Pôle Technique Environnemental de la COBAS**

Le Pôle technique environnemental de la COBAS se situe dans la zone d’activités industrielle et commerciale de la commune de la Teste de Buch (33), à proximité de l’avenue de l’Aérodrome.

Les différentes activités du Pôle technique sont réparties dans trois bâtiments, implantés le long des voies de circulation qui ceinturent le terrain sur ces 4 côtés, de manière à former un ensemble clos et créer un espace central généreux.

* Le bâtiment d’accueil, positionné face à l’entrée dans le site, constitue la façade principale de ce nouvel équipement et incarne l’image qui en est offerte au public. Il regroupe le service administratif, le service relation usagers, les bureaux des syndicats et l’ensemble des locaux communs.
* Le bâtiment des ateliers, implanté dans la partie sud du site, regroupe les locaux destinés aux services garage, travaux et magasin. Il est constitué de 12 travées de 90 m2 majoritairement libres de cloisonnement et traversantes.
* Le bâtiment destiné au stationnement des véhicules du pôle technique est implanté dans la partie nord du site, face au bâtiment des ateliers. Il regroupe 20 emplacements pour véhicules légers et 40 emplacements pour véhicules lourds.

**IDENTITE ARCHITECTURALE**

S’ils abritent des fonctions diverses, les trois bâtiments du Pôle technique se font écho grâce à leur identités architecturales : dans le dessin des toitures d’une part, et en privilégiant l’usage du bois en façade d’autre part.

Le bâtiment d’accueil se projette vers le paysage et l’hippodrome. Il se glisse sous une grande toiture en tasseaux de bois qui l’abrite, telle une ombrelle. Un talus végétalisé lui sert d’assise en partie basse, faisant écho à la végétation alentour et ne s’interrompant qu’au droit de chaque entrée.

Au sud, côté hippodrome, l’ombrelle à lamelles de bois se prolonge au-dessus de la terrasse permettant de profiter de la vue à l’ombre. Les façades alternent avec sobriété vitrage et vêtures bois ajourées, fixes ou mobiles. Elles sont protégées du soleil par l’avancée de toiture qui dessine des jeux d’ombre variant selon l’heure de la journée.

De par leur fonctionnement, les deux bâtiments présentent des linéaires de façades considérables : 95 mètres pour le bâtiment de stationnement et 75 mètres pour le bâtiment des ateliers. Pour réduire leur impact visuel, nous avons choisi de les fractionner en modules de dimensions réduites. Ces modules disposent de toitures en pente dont le sens s’inverse une fois sur deux afin d’alterner chéneaux et faitages en lecture de façade. L’effet de quinconces ainsi obtenu permet de créneler la hauteur des bâtiments et d’en atténuer la perception. Il est renforcé par le traitement en damier des façades où alternent panneaux ajourés en bois noble et bardage métallique avec effet miroir. Cette alternance permet en outre l’apport de lumière naturelle au travers des joues latérales des pentes de toits. L’utilisation de polycarbonate filtre une lumière vive en lumière douce, évitant l’effet d’éblouissement. Enfin, l’usage du même bardage métallique en façade et en toiture oﬀre une identité homogène à l’ensemble.

Ainsi conçus les bâtiments techniques singularisent la typologie du hangar industriel traditionnel et renvoie à une échelle plus humaine.

Pour cet équipement, nous avons également porté une attention particulière à la gestion des flux et à la sécurité des usagers. Ainsi le système de circulation a été pensé suivant une logique de séparation des flux : flux piéton et flux véhicules d’une part, flux technique et flux personnel d’autre part. Les parcs de stationnement destinés au personnel et aux visiteurs sont regroupés et disposés à l’avant du bâtiment d’accueil de manière à être immédiatement accessibles et à ne pas interférer avec les zones techniques.

**INTEGRATION DANS LE SITE**

Le pôle technique de la COBAS s’insère dans l’environnement paysager du Canal des Grandes Landes et de l’hippodrome de la Teste de Buch. Nous avons conçu le projet en minimisant l’impact physique des bâtiments afin de ne pas dénaturer le caractère du site, de maintenir les lisières végétales et de conserver au maximum les arbres existants. Aﬁn d’intégrer le projet dans le paysage, le bois a été utilisé très majoritairement, en structure comme en façade. Dans un souci de raccourcir la chaine de production/distribution, attentifs à l’acte de construire, nous avons choisi d’utiliser du pin des Landes pour l’ensemble des vêtures et bardages.

A la fois domestiques et contemporains, les bâtiments établissent un dialogue juste avec leur environnement immédiat.

**PRINCIPES CONSTRUCTIFS**

Le bâtiment d’accueil est réalisé en charpente bois de type fermette industrielle et ferme à assemblage traditionnel en bois massif sur le pignon en débord de terrasse R+1.

Il reçoit une couverture de type bac sec sur isolant, avec complément d’isolation en faux-plafond au R+1 (combles). Le bac acier est revêtu d’un bardage de toiture à claire-voie en tasseaux de bois recouvrant l’ensemble de la couverture Les façades sont constituées de murs à ossature bois comprenant montants verticaux et horizontaux, isolation thermique entre montants, panneaux OSB et pare-pluie. Elles reçoivent un bardage métallique extérieur en rez-de-chaussée et une vêture bois à claire voie à l’étage. Les vêtures des parties pleines reprennent le dessein des stores extérieurs à lames de bois relevables pour offrir une continuité de façades.

Les bâtiments techniques, ateliers et garage, sont réalisés selon une même typologie : poteaux et charpente bois lamellé-collé sur massifs béton isolés. Les façades, constituées de murs à ossature bois, reçoivent un complexe de bardage métallique double peau. Des vêtures à lames de bois horizontales et verticales sont ﬁxées ponctuellement sur les façades. Elles créent une alternance des matériaux bois et métal en damier. Sur le bâtiment des ateliers, ces ensembles en bois forment protection solaire au-devant des façades translucides. En partie haute, ainsi qu’au niveau des tympans triangulaires en toitures, les façades sont traitées en bardage translucide en polycarbonate alvéolaire pour apporter la lumière naturelle au centre des bâtiments. Ce système est également très performant thermiquement.